



Livret d'accueil
du Demi Internat
*de l' **ITEP le BRIOL***

à destination
des familles
et des partenaires institutionnels

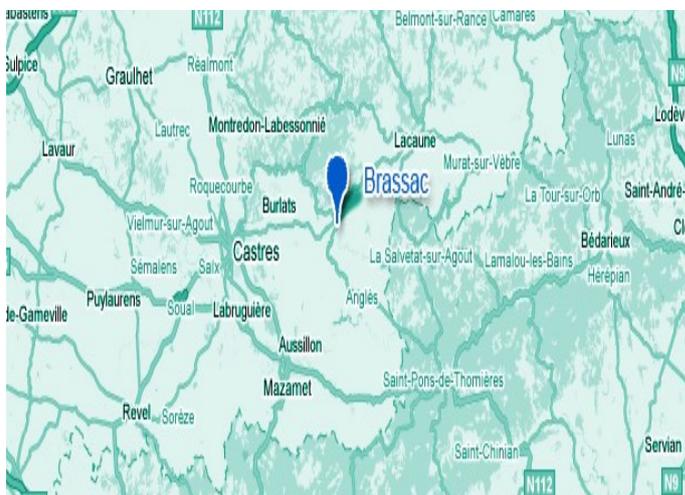
Ce livret a été conçu pour présenter le service du demi-internat de l'ITEP le Briol.

Au fil des pages seront abordés ses missions, son encadrement et son fonctionnement .

Vous trouverez en annexe :

- Les références des circulaires qui régissent les ITEP.
- La Charte des droits et des libertés des personnes accueillies.
- Le règlement de fonctionnement du service.
- Les coordonnées de différents services.

Le demi internat de l'ITEP le Briol



Le demi internat est situé à Brassac dans le Tarn à 25 km de Castres, 28km de Mazamet et 22 km de Lacaune.

Il accompagne pendant la journée les enfants de 6 à 15 ans , filles et garçons, dont les difficultés actuelles s'expriment par des troubles du comportement, et qui nécessitent un accompagnement thérapeutique, éducatif et pédagogique spécifique.

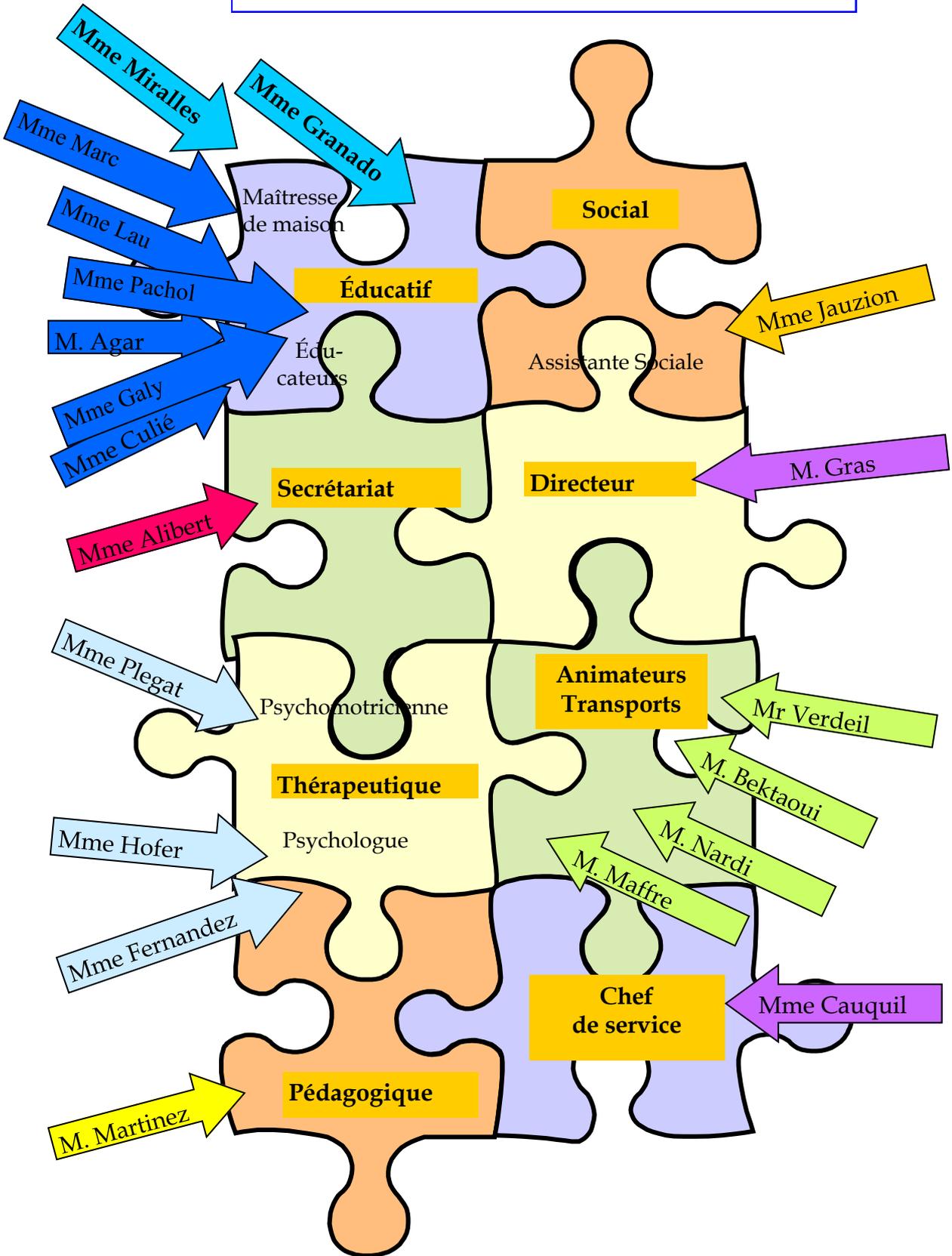
Son effectif est de 15 enfants.

Il propose aux enfants et à leurs familles des espaces d'expression et d'écoute personnalisés.

Il élabore et évalue régulièrement avec chaque enfant et sa famille **le Projet Personnalisé d'Accompagnement de l'Enfant** qui mettra en œuvre une grande diversité d'activités (Thérapeutiques, Éducatives et Pédagogiques) dont la combinaison vise à développer dans de bonnes conditions toutes les potentialités de l'enfant pour lui permettre d'accéder au niveau d'autonomie qui facilitera son retour en milieu ordinaire ou son orientation vers un autre établissement adapté.

Il s'engage à créer un climat de confiance et de sécurité avec l'enfant et sa famille dans le respect de chacun et de la confidentialité.

Organigramme du demi internat.



La procédure d'admission

Vous avez donné votre accord à la proposition d'orientation prononcée par la commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) compétente .

La procédure d'admission se déroule en plusieurs phases:

- Vous allez rencontrer avec votre enfant l'équipe de direction.
- Nous vous présenterons l'équipe pluridisciplinaire et l'éducateur responsable du suivi de votre enfant.

Lors de ces rencontres, nous pourrons échanger sur vos attentes,

Vous seront remis :

- Le dossier administratif à remplir
- Le Livret d'accueil à destination de chaque enfant..
- Le règlement de fonctionnement
- La charte des droits et des devoirs de l'enfant.
- Le document prévisionnel de prise en charge qui deviendra après rencontre et élaboration avec vous, le **Document Individuel de Prise en charge**.
Il définit les objectifs et la nature de la prise en charge ou de l'accompagnement de l'enfant .
Il fait office de contrat entre vous et l'établissement.
Avec son avenant le **Projet Personnalisé d'Accompagnement**, il est la base de nos évaluations communes de l'évolution de votre enfant..
- L'emploi du temps provisoire de votre enfant.
- Les coordonnées du service et le tableau des points de ramassage.

La rentrée.

Le jour de la rentrée est un moment d'échange où nous vous demandons d'accompagner votre enfant.

C'est l'occasion pour votre enfant et vous même de faire connaissance avec les autres enfants et leurs familles, d'échanger avec le personnel et de visiter à votre rythme les locaux.

Une Assemblée Générale des familles est prévue à ce moment là ou dans le mois qui suit, un moment d'échange et d'information.

Pendant ce temps, les enfants, accompagnés d'adultes vont investir ce qui va devenir leur espace.

A partir du lendemain, le service fonctionnera avec les transports et les ateliers prévus pendant la journée.

Le calendrier d'ouverture .

Le demi-internat accompagne votre enfant du Lundi au Vendredi de 9h15 à 16h et le mercredi de 10h 30 à 16h. Exceptionnellement, en raison de réunions institutionnelles, ces horaires peuvent varier.

Vous aurez à l'avance les informations dans le cahier de liaison de votre enfant ou par courrier.

Le service est fermé les jours fériés et pendant les vacances scolaires, ouvert le mercredi dans un accueil prenant en compte le Projet Personnalisé de chaque enfant.

Les transports.

S'il ne vous est pas possible d'accompagner votre enfant, le transport se fera en minibus ou taxi par des personnels qui vous seront présentés lors de la réunion de début d'année.

Nous viendrons chercher votre enfant à un point de ramassage et à des horaires dont vous serez informés dès la rentrée de septembre.

Tout changement d'horaire vous sera signalé dans le cahier de liaison de votre enfant.

De même nous vous demandons d'être ponctuel et de nous signaler tout changement ou toute absence dans le cahier de liaison ou par téléphone.

Suivant son projet individualisé et après discussion et accord de votre part, il peut être proposé à votre enfant d'utiliser un transport Régulier (Bus de ligne).

Nous faisons en sorte que le trajet soit le plus court et le plus agréable possible et nous demandons aux enfants d'être calmes et respectueux des autres enfants et des adultes qui conduisent. Nous comptons sur vous pour nous aider en le rappelant si nécessaire à votre enfant.

Une attitude irrespectueuse pourra entraîner une interruption du transport par l'établissement.

Les repas

Les repas sont confectionnés par l'ESAT de Montredon-Labessonnié, livrés tous les matins et réchauffés par la maîtresse de maison. Les menus sont élaborés par une diététicienne et équilibrés sur la journée et la semaine . (Pour tous renseignements complémentaires, voir leurs coordonnées en page 15).

Le déjeuner est pris dans le calme, dans la salle à manger, en présence des éducateurs et de la maîtresse de maison : Un premier groupe à 12h, un deuxième groupe à 12h30

C'est un moment de partage et d'échange .

Nous invitons les enfants à découvrir de nouveaux goûts dans le respect des habitudes alimentaires de chacun.

Se donner le temps...

Nous allons d'abord prendre le temps de faire connaissance avec votre enfant, pendant une période de un mois et demi.

Ceci va nous permettre de recueillir des observations au niveau éducatif, pédagogique et thérapeutique.

A l'issue de ces six semaines, nous nous rencontrerons pour faire le point ensemble .

Ensemble, nous élaborerons le Projet Personnalisé d'Accompagnement de votre enfant, l'emploi du temps qui lui correspond (Thérapie, Ateliers, École) et le rythme auquel il nous paraît nécessaire de nous rencontrer pour l'évaluer.

C'est ce document qui va être la base de notre travail commun et nous permettra une évaluation précise de l'évolution de votre enfant.

Les ateliers éducatifs

Le matin, les ateliers éducatifs sont des ateliers calmes et de stimulation.

Par le jeu, la construction, la réflexion, ils vont permettre de rassurer l'enfant sur ses compétences et ses possibilités de réussite.

Ils vont aussi le confronter au groupe et à la vie sociale.

Dans un climat calme, sécurisé par la présence d'un éducateur, chaque enfant pourra retrouver la confiance en lui qu'il avait peut-être perdue.

Ces ateliers, par la présence de médiations diverses, sont aussi des espaces d'expression, d'écoute et de reconnaissance de la créativité de chacun.

Peu à peu, le sentiment d'échec, de ne pas y arriver, se transforme en plaisir et envie de réussite.

Le groupe, par son énergie et sa diversité, stimule et encourage. La communauté se crée et se recrée.

Un après-midi (ou deux) suivant le Projet Personnalisé d'Accompagnement de chaque enfant, des ateliers à l'extérieur, suivis sur toute l'année, sont mis en place.

Par exemple, Équitation, Vélo, Piscine .

Ils sont encadrés par un éducateur et suivant l'atelier par un animateur diplômé.

En tout petit groupe, il est proposé à chaque enfant un apprentissage approfondi d'une technique, avec ses exigences et ses plaisirs.

Ils seront finalisés par une production spécifique à chaque atelier à la fin de l'année.

Le mercredi est un jour de détente et de plaisir ensemble.

Diverses sorties ou visites sont discutées et programmées avec les enfants.

Pour certains enfants, en fonction de leur Projet Personnalisé d'Accompagnement, des ateliers réguliers sont mis en place : Spéléologie, Escalade.

La scolarité

Tous les parents sont préoccupés par la scolarité de leur enfant. Les difficultés, les échecs, « le retard » sont des choses difficiles et parfois douloureuses, pour les parents, mais surtout pour les enfants.

Nous allons proposer à votre enfant une scolarité personnalisée qui tiendra compte d'abord de ce qu'il sait, de ses compétences, pour arriver à découvrir ensemble ce qui l'empêche d'apprendre et le met en échec.

L'enseignant est un professeur des écoles et dépend de l'Éducation Nationale.

Conformément à la loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances, l'enfant reste inscrit dans son école d'origine.

L'enseignant référent (enseignant responsable d'un secteur géographique départemental) coordonne la mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation.

Les groupes classe seront composés de 4 à 5 enfants, 6 au maximum, en fonction de leur niveau scolaire mais aussi de leur capacité à fixer leur attention.

La salle de classe, située dans une ancienne école, est séparée des espaces éducatifs. Cela permet de mettre les enfants en position d'élèves (rentrée en classe, récréation).

Les périodes de classe seront courtes au départ : de 1/4 d'heure à 3h, en individuel ou en groupe, une à deux fois par jour, avec l'intention d'arriver à les augmenter peu à peu.

Tous les jours, dans le cartable, se trouvera le cahier de jour, que vous pourrez consulter.

Tous les trimestres, vous recevrez le livret scolaire de votre enfant que l'enseignant pourra commenter avec vous.

Suivant son évolution scolaire et comportementale, une intégration séquentielle et progressive en école « traditionnelle » pourra être proposée.

La thérapie

Une à plusieurs fois par semaine, une psychologue, toujours la même, après une phase d'observation, recevra votre enfant.

En fonction du Projet Personnalisé d'Accompagnement, ces rencontres seront individualisées ou en tout petit groupe.

C'est un temps où votre enfant pourra exprimer ce qu'il ressent, parler de lui, de ce qu'il vit.

La psychologue utilisera la parole, mais aussi le jeu, le dessin ou toute technique qui permettra le mieux à votre enfant de s'apaiser et de comprendre ce qui l'agite, le met en colère ou le rend triste.

Ce qui se dit dans ces moments là, reste entre l'enfant et la psychologue.

C'est la possibilité de libérer la parole et d'exprimer ses peurs, ses besoins, ses sentiments....qui peut apaiser votre enfant et lui permettre d'entrer en relation avec les autres autrement que dans l'agitation, la provocation, l'agressivité ou la fuite et l'évitement.

Les psychologues participent à l'élaboration du projet autour de votre enfant, vous rencontrent à votre demande (au 1/2 Internat ou à domicile) et assistent aux réunions de synthèse.

Ensemble autour de votre enfant.

Il est essentiel pour votre enfant qu'il sente autour de lui clarté et cohérence.

Pour cela nous nous engageons :

- A vous transmettre tous les jours par le cahier de liaison les observations sur la journée de votre enfant et les diverses informations.
- A vous proposer des rencontres régulières pour échanger sur l'évolution de votre enfant en présence des professionnels responsables de son suivi.
- A construire avec vous le Projet Personnalisé d'Accompagnement de votre enfant.
- A être disponibles et à l'écoute de vos questions ou difficultés.

Nous vous demandons :

- De consulter et de signer chaque soir le cahier de liaison de votre enfant et d'y noter tout ce qui vous semble important.
- De rencontrer régulièrement les professionnels du demi internat.
- De participer suivant vos disponibilités aux réunions institutionnelles :

Assemblées générales des parents. Fêtes institutionnelles.

Chaque année des représentants des parents sont élus pour siéger au Conseil d'Administration et au Conseil de Vie Sociale. Leurs coordonnées vous seront transmises en début d'année scolaire.

La parole circule

Plusieurs espaces de parole sont inscrits dans la semaine, dans le mois, dans le trimestre, dans l'année.

- Le groupe de parole qui rassemble tous les enfants et tous les adultes du demi internat et qui a lieu tous les lundis.
- La réunion de synthèse qui réunit tous les professionnels qui s'occupent des enfants au demi internat ou à l'extérieur (ASE, CMP, PJJ, Sauvegarde de l'enfance, Éducation nationale) et qui évalue le Projet Personnalisé d'Accompagnement de chaque enfant.
Nous vous informons de la date de cette réunion et vous en faisons un compte rendu.
- Les rencontres mensuelles pour évaluer et ajuster avec vous et votre enfant son projet personnalisé .

Afin de prendre en compte les difficultés liés au travail de chacun, un samedi matin par mois sera consacré à ces rencontres. Les dates vous sont données pour l'année scolaire en cours.

Il y a bien sûr possibilité de se rencontrer un autre jour de la semaine.

Pour les parents.

- Deux à trois fois par an les Assemblées générales des parents.
- Si vous le souhaitez, l'assistante sociale peut venir vous rencontrer à votre domicile. Elle vous proposera une écoute et une aide dans la compréhension de vos difficultés éventuelles.
- Une écoute du couple parental par un professionnel formé, dans le but de rechercher ensemble ce qui est difficile pour tous dans la famille.

Adresses Utiles

Demi internat de l'ITEP le BRIOL: 1 chemin de la Catalanié. 81260 Brassac
Tél : 05 63 37 80 98 Fax : 05 63 72 47 03
✉ demi.internat.itep.briol@orange.fr

ITEP le Briol 81530 VIANE Tél : 05.63.37.60.20 Fax : 05 63 37 15 66
✉ itepbriol@orange.fr

MDPH 221 Avenue Albert Thomas 81000 ALBI Tél : 05 63 43 32 40

ESAT de Montredon-Labessonnié (restauration) : 05.63.72.68.50

Médiateurs de la république (déléguées)

ALBI Mme Angèle MUNIER Tél : 05 63 45 60 89
angele.munier@mediateur-republique.fr

CASTRES Mme Annabelle DAURES Tél : 05 63 71 55 55
annabelle.daures@mediateur-republique.fr

CARMAUX Mme Stéphanie SENAUX-OCHOA Tél : 05 63 36 14 40 Carmaux
stephanie.senaux-ochoa@mediateur-republique.fr Tél : 05 63 77 83 90 Albi

Défenseur des enfants: 104 bd Blanqui 75013 PARIS. www.defenseurdesenfants.fr
Correspondante territoriale: Mme Boutaine. 1 Place Saint Etienne
31038 Toulouse CEDEX 09 06.88.14.76.27

Enseignants référents:

Castres: M. SARAZIN Christophe Tél : 05 63 59 11 96
ensref.castres@ac-toulouse.fr

Mazamet: Mme CABROL Catherine Tél : 05 63 61 81 28
ensref.mazamet@ac-toulouse.fr

Direction générale de la solidarité

Hôtel du département—81000 ALBI Tél : 05 63 48 69 63
Enfance-famille-ds@cg81.fr

A.R.S. 69 avenue Maréchal Foch—81013 ALBI Tél : 05 63 49 24 45

Allo Enfance Maltraitée : 119

Méditation ... pour tous les adultes

L'enfant apprend par l'exemple :

« S'il vit entouré de critiques, il apprend à blâmer.

S'il vit entouré d'hostilité, il apprend à être agressif.

S'il vit entouré de moquerie, il apprend à être timide.

S'il vit entouré de bonté, il apprend à se sentir coupable.

S'il vit entouré d'encouragement, il apprend à agir.

S'il vit entouré d'éloges, il apprend à complimenter.

S'il vit entouré de probité, il apprend à être juste.

S'il vit entouré de sécurité, il apprend à faire confiance.

S'il vit entouré d'approbation, il apprend à s'accepter.

S'il vit entouré d'honnêteté, il apprend la vérité.

S'il vit entouré d'amitié, il apprend à aimer la vie.

S'il vit entouré de priants, il apprend à prier.

Notre attitude est capitale. »

Dorothy Law Nolte